COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION

COMMISSION DE LA CEDEAO

Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau

Department of Agriculture, Environment and Water Resources

ARAA / RAAF

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

Regional Agency for Agriculture and Food

Programme Régional d'Appui aux Organisations Professionnelles et Paysannes Agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP/ECOWAP)

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ANNEE 2019

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit DEZA
Direction du développement et de la coopération DDC
Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

Décembre 2019

Table des matières

Sigles et abréviations 3

I. Résumé exécutif 4

II. Exécution technique 6

Composante 2. : Elaboration d'une stratégie régionale d'employabilité des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques 6

C2.1. Assistance technique à la formulation par le Hub Rural 6

C2.2. Organisation de l'atelier de validation de la Stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique 6

C2.3. Traduction et impression de la Stratégie dans les langues de travail de la CEDEAO 7

C2.4. Appuis aux OPR dans l'élaboration de programmes spécifiques sur l'employabilité de jeunes et de projets mobilisateurs en vue du business meeting de la CEDEAO 8

C2.5. Organisation d'ateliers de rédaction des projets mobilisateurs 9

Elaboration de projets spécifiques mobilisateurs des OP ..... **Erreur ! Signet non défini.**

C2.6. Elaboration d'un programme régional sur l'employabilité des jeunes dans le domaine agrosylvo pastoral 17

C.2.5. Composante 2 : Actions de formulation de la phase 3 du PRAOP 17

C.3. : Structuration des filières agro-sylvo-pastorales et renforcement des capacités des OPR dans la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025 18

C.3.1. Développement d'un programme régional sur l'offensive lait en Afrique de l'Ouest pour la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025 18

C.3.2 Appui à la participation des OPR aux réunions régionales de l'ECOWAP 2025 et à des activités du PRIASAN ou des PNIASAN 19

C4. Coordination et pilotage du programme 20

C. 4.1. Réunion du comité de pilotage et mise en œuvre des recommandations 20

III. Perspectives pour l'année 2020 23

IV. Conclusion 24

V. Annexes (voir fichiers joints) 25

Sigles et abréviations

AECID :	Agence Espagnole de la Coopération Internationale pour le Développement
ANO :	Avis de Non Objection
ARAA :	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
APESS	Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel
BF	Burkina Faso
BN	Benin
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
ECOWAP:	Politique Agricole de la CEDEAO
PDDAA :	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
POA :	Plan Opérationnel Annuel
PRIA :	Plan Régional d'Investissement Agricole
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest.

Résumé exécutif

Le présent rapport décrit l'état des activités réalisées au cours de l'année 2019 dans le cadre du Programme Régional d'Appui aux Organisations de professionnelles et paysannes en Afrique de l'Ouest (PRAOP) qui est dans sa quatrième et dernière année de mise en œuvre. Les principales activités réalisées conformément au plan de travail et budget annuel se rapportent aux composantes ci-après :

- Elaboration d'une stratégie régionale d'employabilité des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ;
- Structuration des filières agro-sylvo-pastorales et renforcement des capacités des OPR dans la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025 ;
- Coordination et gestion du programme.

Au titre de la composante « Elaboration d'une stratégie régionale d'employabilité des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques », l'année 2019 a été marquée par (i) la validation de la stratégie régionale d'employabilité des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques, (ii) l'organisation d'une réunion de concertation avec les OPR pour l'élaboration de leurs programmes mobilisateurs, (iii) l'élaboration de 12 programmes mobilisateurs au profit de 12 OPR, (iv) l'élaboration d'un programme régional sur l'employabilité des jeunes dans le domaine agro sylvo pastoral et d'un programme régional sur le lait local et la formulation de la phase 3 du PRAOP. Par ailleurs le programme a contribué à l'organisation de la 6ème édition de la concertation de haut niveau pour une transhumance apaisée dans le couloir Central (Nigéria, Benin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire et Burkina Faso, Mali et Niger) qui s'est tenue à Accra du 8 au 9 octobre 2019.

L'atelier de validation du projet de stratégie régionale sur l'employabilité des jeunes dans le domaine agro sylvopastoral et halieutique tenu du 24 au 27 avril 2019 à Dakar, Sénégal, a permis de formuler des recommandations pour améliorer le projet de document de ladite stratégie. Il a connu la participation des Chefs de bureaux nationaux de la CEDEAO, des experts nationaux en charge des questions d'emploi des jeunes, des représentants des institutions intervenant dans le domaine de l'emploi, des organisations de jeunes et de femmes.

Suite aux recommandations de l'atelier d'appuyer les OPR pour l'élaboration de leurs projets spécifiques mobilisateurs sur l'employabilité des jeunes, une réunion de concertation avec les OPR a été organisée les 28 et 29 avril 2019, et a permis de préparer une feuille de route et un cadrage méthodologique pour la formulation des projets portés par les OPR.

La mise en œuvre de la feuille de route a permis d'appuyer 12 OPR dans l'élaboration de leur programme mobilisateur dans le domaine agro sylvo pastoral et halieutique. Outre ces programmes spécifiques, deux programmes régionaux dont l'un sur l'employabilité des jeunes et l'autre sur le lait local ont été élaborés.

Au titre de l'action en lien avec la formulation de la phase 3 du PRAOP et après avis de non objection de la DDC dans le choix du cabinet du consultant ayant réalisé l'évaluation finale du projet, un contrat de prestation de service a été signé pour l'élaboration de la phase 3 du PRAOP. Ce contrat porte sur l'élaboration d'un document préliminaire de programme. L'état de finalisation du document est prévu pour être fait dans le cadre d'un second contrat. De façon résumée, la mise en œuvre de l'action a permis de se doter un document de la phase 3 du PRAOP.

Au titre de la composante « Structuration des filières agro sylvo pastorales et renforcement de capacités des OPR dans la mise en œuvre de l'ECOWAP 2015 », une réorientation de la composante a été faite prenant en compte le développement d'un programme régional sur l'offensive lait en Afrique de l'Ouest pour la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025. Pour l'élaboration de ce programme, un contrat de prestation de service a été signé avec le Hub Rural. La mise en œuvre de cette activité a permis de doter la CEDEAO d'un document de programme régional sur le lait local.

La mise en œuvre de la composante « Coordination et gestion du programme » est traduite par l'organisation et la tenue de la quatrième réunion du comité de pilotage qui a recommandé la préparation de la phase 3 du PRAOP et l'appui à 12 OPR pour l'élaboration de leur projet spécifique mobilisateur.
Le PTBA 2019 a été exécuté à hauteur de 72,06 au 31 décembre 2019. Le taux d'exécution global du programme est de 80,68 % à la même période.

INTRODUCTION

L'année 2019 marque la quatrième année de mise en œuvre de la phase 2 du Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles. Au cours de l'année les activités suivantes ont été mises en œuvre : (i) validation de la Stratégie régionale sur l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, (ii) appui aux OPR dans l'élaboration de programmes spécifiques sur l'employabilité des jeunes et des projets mobilisateurs en vue de la mobilisation des ressources auprès des partenaires techniques et financiers, (iii) formulation de la phase 3 du PRAOP, (iv) développement d'un programme régional sur l'offensive lait en Afrique de l'Ouest pour la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025, (v) concertations régionales sur la transhumance transfrontalière et (v) l'organisation de la réunion du comité de pilotage suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Le présent rapport qui rend compte de la mise en œuvre des activités du projet au cours de l'année, s'articule autour descomposantes retenues dans le PTBA 2019.

II. Exécution technique

Composante 2. : Elaboration du programme régional d'employabilité des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques

Cette composante a été revue pour prendre en compte l'élaboration de la **stratégie régionale d'employabilité des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques.** Cette activité est essentielle et permet par la suite de disposer du programme opérationnel prévu.
La mise en œuvre de cette composante s'est faite à travers un certain nombre d'activités qui sont entre autres : (i) l'appui du Hub Rural pour la formulation da la stratégie, (ii) l'organisation de l'atelier de validation de la stratégie, (iii) la traduction et l'impression de la stratégie dans les langues de travail de la CEDEAO, (iv) l'appui aux OPR (12) dans l'élaboration de programmes spécifiques sur l'employabilité des jeunes et (v) l'élaboration du programme régional de la CEDEAO sur l'employabilité des jeunes dans le domaine agro-sylvo pastoral et halieutique.

C2.1. Appui du Hub Rural à l'élaboration de la stratégie régionale d'employabilité des jeunes dans le domaine agro-sylvo-pastoral et halieutique

En 2018, un premier contrat a été signé avec le Hub Rural pour assurer techniquement et faciliter la formulation du projet de stratégie régionale de la CEDEAO concernant l'employabilité des jeunes. A l'issue de cette formulation, le document de stratégie a été validée dans le cadre d'un second contrat avec le Hub Rural.

C2.2. Organisation de l'atelier de validation de la Stratégie régionale d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique

Le processus de définition d'une stratégie régionale pour guider et accompagner l'action des parties prenantes à la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025, dans le domaine du renforcement de l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique (ASPH) dans une perspective de lutte contre l'exode rural et l'émigration incontrôlée dans l'espace CEDEAO a démarré en 2018 et a permis d'organiser un premier atelier du 05 au 07 novembre 2018 à Cotonou dans le but de capitaliser et partager les expériences sur la thématique.

Un document de capitalisation des expériences dans les Etats membres de la CEDEAO et la première version d'un projet de stratégie régionale sur l'employabilité des jeunes dans les secteurs ASPH ont été ainsi produits après cet atelier.

L'année 2019 a été marquée par la validation technique de la stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur ASPH, l'appui à 12 OPR pour l'élaboration de leurs programmes spécifiques mobilisateurs, l'élaboration du programme régional sur l'employabilité des jeunes et d'un programme régional sur le lait local .

L'atelier de validation de la Stratégie régionale sur l'employabilité des jeunes a réuni les représentants des OPR, des institutions financières régionales, des agences de la CEDEAO, les chefs de bureaux nationaux de la CEDEAO des 15 pays. Il a permis d'analyser les contenus des documents de capitalisation des expériences d'employabilité des jeunes et de la stratégie régionale ; de recueillir les observations et suggestions d'amélioration. Une feuille de route a été adoptée pour la finalisation du processus jusqu'à son adoption par la CEDEAO. La stratégie régionale y a été techniquement validée (Annexe 1). Son objectif spécifique est d' accompagner les Etats, les institutions de Coopération technique, les organisations des producteurs agricoles, des éleveurs, des pasteurs, des pêcheurs, des jeunes, le secteur privé, à développer et à mettre à l'échelle des initiatives en matière de maintien et d'insertion des jeunes (hommes et femmes) dans le secteur.

La stratégie est bâtie sur quatre axes d'intervention à savoir :

- Renforcer les actions de préparation des jeunes aux métiers du secteur ASPH et agro-alimentaire ;
- Promouvoir un environnement favorable à l'insertion et à l'autonomisation des jeunes entrepreneurs dans le secteur ASPH et agroalimentaire ;
- Accompagner l'autonomisation économique et sociale des jeunes au sein des chaines de valeur agro-alimentaires ;
- Améliorer durablement la gouvernance des initiatives d'insertion des jeunes dans le secteur ASPH et les chaines de valeur agroalimentaires.

La mise en œuvre de cette stratégie devrait permettre d'atteindre les résultants ci-après à l'horizon 2030:

- Au moins 30% des jeunes qui arrivent par an sur le marché du travail sont insérés dans le secteur ASPH et les chaines de valeur agroalimentaires ;
- Le taux de sous- emploi des jeunes (hommes et femmes) en milieu rural est réduit de 75 % ;
- Le taux de chômage des jeunes est réduit de 50 % ;
- La proportion des jeunes en émigration non contrôlée est réduite de 75 % ;
- Les jeunes participent à tous les organes de gouvernance des politiques et stratégies de développement du secteur ASPH.

C2.3. Traduction et impression de la Stratégie dans les langues de travail de la CEDEAO

La stratégie validée est disponible dans les trois langues officielles de la CEDEAO. Ces documents sont en cours d'impression et de diffusion.

C2.4. Appuis aux OPR dans l'élaboration de programmes spécifiques sur l'employabilité de jeunes et de projets mobilisateurs en vue du business meeting de la CEDEAO

L'objectif visé par cette activité est de doter 12 OPR de projets spécifiques permettant la mobilisation des ressources pour la création d'emploi des jeunes dans le domaine ASPH. Il était attendu de cette activité, l'élaboration de 12 documents de projets spécifiques mobilisateurs pour 12 OPR.

A l'issue de l'atelier de validation de la stratégie, une réunion de concertation a été tenue du 28 au 29 avril 2019 entre les organisations régionales des producteurs en vue de préparer la formulation de projets mobilisateurs concourant à la mise en œuvre de la stratégie régionale d'employabilité des jeunes de la CEDEAO (Annexe 2).

L'objectif de cette réunion de concertation était d'échanger avec les OPR et la société civile sur le processus de formulation de leurs programmes mobilisateurs pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie régionale d'employabilité des jeunes. Les recommandations suivantes ont été formulées :

- un appui catalytique dans le cadre du PRAOP doit être apporté aux OPR pour l'élaboration de leur programme mobilisateur ;
- les OPR doivent se référer à leur plan stratégique interne et la stratégie régionale sur l'employabilité des jeunes validée pour l'élaboration de leur programme mobilisateur ;
- les programmes mobilisateurs des OPR devraient distinguer les interventions régionales, nationales et locales avec une attention aux interventions communes avec les autres OPR ;
- les programmes mobilisateurs devront comprendre trois composantes à savoir : (i) renforcement de capacités technique et institutionnelles, (ii) mise en œuvre des actions pour les interventions économiques des jeunes et femmes et (iii) l'appui à la coordination.

En outre, les échanges ont permis de définir la feuille de route et les phases de la stratégie d'élaboration des projets mobilisateurs. Trois phases ont été retenues à cet effet : une phase préparatoire, une phase de raffinement à travers un atelier et une phase d'élaboration.

Appui catalytique du PRAOP

Cette action a consisté à l'appui au recrutement et à la prise en charge des personnes ressources/consultants pour l'élaboration des programmes mobilisateurs des OPR. Au total, 12 consultants ont été mobilisés et mis à la disposition de 12 OPR qui sont les suivants : ROPPA, RBM, APESS, AFAO/WAWA, WILDAF, ROAC, FEWACCI, NANTS, UOFA, CORET, PANEPAO, COFENABVI. L'intervention de l'ARAA a porté sur la validation des termes de référence du recrutement, l'avis de non objection sur les rapports de sélection et la prise en charge des honoraires des consultants. L'appui a porté en premier lieu sur 10 OPR, et ensuite sur les deux autres qui sont CORET et PANEPAO qui n'ont pas pris part à la réunion de concertation de Dakar.

Un contrat de prestation de service a été signé entre chaque OPR et son consultant. Ce contrat définit les conditions de travail et les livrables à produire.

Mobilisation du Hub Rural pour la coordination du processus de formulation des projets des OPR

Un contrat a été signé avec le Hub Rural pour la coordination du processus d'élaboration des programmes mobilisateurs des OPR. Le Hub Rural, à cet effet, a assuré la facilitation des travaux préparatoires entre les personnes ressources et les OPR afin de permettre la formulation des projets mobilisateurs conformément aux orientations de la CEDEAO. Ce travail préparatoire a consisté au partage avec tous les consultants et leur OPR d'un Canevas de présentation des documents de programmes mobilisateurs pour la contribution des OPR à la mise en œuvre de la stratégie régionale d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique dans l'espace CEDEAO (annexe 2).

C2.5. Organisation d'ateliers de rédaction des projets mobilisateurs

Un premier atelier a été organisé au profit de 10 OPR. L'objectif de cet atelier était de formuler les orientations (contexte et justification, cadres logiques, éléments de budgets, cadres de résultats et indicateurs) des projets de programmes mobilisateurs, portés par les OPR.

Les travaux de l'atelier qui a réuni 5 représentants des plates-formes de chacune des 10 OPR (ROPPA, RBM, APESS, COFENABVI, AFAO, WILDAF, ROC, FEWACI, UOFA, NANTS) avec leur consultant et un représentant de deux autres OPR (CORET et PANEPAO) ont permis de valider (i) les éléments de contexte et de justification des projets de programmes mobilisateurs d'employabilité des jeunes dans le secteur agro sylvo pastoral et halieutique, (ii) le cadre logique des projets de programmes mobilisateurs, et (iv) une feuille de route pour la finalisation des documents d'initiatives (annexe 3 Note de cadrage atelier et canevas de présentation projets mobilisateurs).

Photo : atelier de formulation des orientations pour l'élaboration des projets mobilisateurs, Ouagadougou 2019

Un deuxième atelier a été organisé par la suite au profit de deux autres OPR (CORET et PANEPAO) et a permis d'échanger et valider aussi les documents de leur projet mobilisateur.

Les documents finaux validés par le Hub Rural ont été transmis à l'ARAA.

Tableau 1 : Synthèse des programmes mobilisateurs élaborés

N°	OPR	Titre du projet	Objectif spécifique du programme mobilisateur	Résultats attendus de la mise en œuvre du programme
01	ROPPA	La transformation des exploitations familiales du secteur ASPH par la mise à l'échelle des dispositifs d'accompagnement paysans pour l'auto-emploi des jeunes ruraux au sein des chaines de valeur ASPH	Contribuer à la transformation des exploitations familiales (EF), la stabilité sociale et la sécurité alimentaire par la mise à l'échelle des « CFP et UTF » pour la création d'opportunités favorisant l'insertion de 100 000 jeunes ruraux (H/F) dans les chaines de valeur des filières stratégiques de la région	- Le statut socioprofessionnel de 100.000 jeunes ruraux dont 40% de femmes est renforcé au sein de leurs communautés à travers la création d'activités économiques durables le long des chaines de valeur et le renforcement de la gouvernance au sein des EF - Les capacités d'analyse, de propositions ainsi que la structuration des organisations paysannes de jeunes sont améliorées pour influencer les politiques publiques ASPH permettant la création d'un environnement favorable à l'insertion des jeunes ruraux (H/F) - Un dispositif efficient et reproductible d'insertion des jeunes ruraux (H/F) dans le secteur ASPH est mis en œuvre et permet une valorisation des connaissances paysannes
02	RBM	Développement économique et social de la jeunesse du milieu pastoral	Développer des initiatives pilotes permettant aux jeunes de tirer des revenus décents dans un contexte social et professionnel stable, sécurisé et attractif	- Le RBM et ses membres ont renforcé leurs capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques et la représentativité des jeunes (hommes et femmes) dans les instances de prise de décisions - Des conditions favorables à l'accès des jeunes aux services éducatifs, citoyens et de formations sont créées et adaptées en milieu pastoral. - Des initiatives économiques favorisant le maintien et l'insertion des jeunes du milieu pastoral et leur autonomisation sont développées

N°	OPR	Titre du projet	Objectif spécifique du programme mobilisateur	Résultats attendus de la mise en œuvre du programme
				- Le Pilotage et coordination de l'initiative est assuré, notamment en termes de gestion, de suivi-évaluation, et de communication, mais également de synergie avec les autres organisations professionnelles et cohérence régionale.
03	APESS	Insertion socioprofessionnelle des jeunes agropasteurs à travers les plateformes d'innovations lait et bétail-viande (2020-2024)	Impliquer les jeunes agro-pasteurs (H/F) dans la mise en valeur du potentiel de l'élevage en favorisant leur intégration socioprofessionnelle	- 24 000 jeunes agro-pasteurs (H/F) sont convaincus de rester (ou de revenir) vivre dans le monde rural à l'horizon 2024 - 354 000 jeunes agro-pasteurs (H/F) ont accédé à un système éducatif pertinent et à une formation professionnelle aux métiers agropastoraux, adaptés à leur mode de production, favorisant leur développement économique à l'horizon 2024 - La réussite professionnelle est facilitée à 336 000 jeunes agro-pasteurs (H/F) à l'horizon 2024 - Le dispositif de pilotage et de coordination est efficace et le management du programme fonctionnel
04	UOFA	Programme mobilisateur de l'UOFA pour l'insertion, l'installation, le maintien et l'autonomisation des jeunes dans les chaines de valeur de la filière avicole d'Afrique de l'Ouest	D'ici 2025, faciliter l'insertion massive et la consolidation des emplois des Jeunes hommes et femmes dans les chaines de valeur de la filière avicole par la mise à L'échelle de modèles économiques avérés, la formation qualifiante, des mécanismes de crédit adaptés et une gouvernance inclusive de la filière avicole".	- Au moins 1% des jeunes (soit 13 000 jeunes) dont 50% de jeunes femmes qui arrivent annuellement sur le marché du travail dans la zone de l'UOFA sont insérés/installés dans les chaines de valeurs de la filière avicole, ii) au moins 400 000 jeunes ruraux par an dont 70% de femmes sont autonomisés durablement dans une chaine de valeur de la filière avicole pour l'ensemble des neufs pays de l'UOFA - Les capacités institutionnelles de 10 organisations avicoles (niveau régional et national) sont renforcées

N°	OPR	Titre du projet	Objectif spécifique du programme mobilisateur	Résultats attendus de la mise en œuvre du programme
				- Des mécanismes inclusifs et pérennes de pilotage et de veille sur l'employabilité des jeunes dans les chaines de valeur avicoles sont mises en place et fonctionnent dans tous les pays de l'UOFA et au niveau régional.
05	COFENBAVI	Programme mobilisateur de la COFENABVI-AO pour l'employabilité des jeunes dans les métiers du commerce et de la transformation du bétail et de la viande	Améliorer les systèmes de production, de commercialisation et de la transformation du bétail et de la viande visant à promouvoir l'insertion des jeunes et accroitre les revenus des acteurs	- Les capacités managériales et organisationnelles de la COFENABVI-AO et de ses fédérations nationales sont renforcées - 64 538 emplois décents sont créés et pourvus par les jeunes (hommes et femmes) dans les domaines de la production (embouche), de la commercialisation et de la transformation d'animaux de commerce et de boucheries ainsi que de la Viande - La coordination et le pilotage du programme sont assurés
06	WILDAF	Promouvoir l'Entrepreneuriat1 des Jeunes Femmes dans le secteur ASPH et les chaines de valeur agricoles et agroalimentaires en Afrique de l'Ouest	Renforcer les capacités et accompagner les jeunes femmes du secteur ASPH-CVA en vue de la levée des obstacles majeurs à leur pleine participation économique et du développement durable de leurs activités de production, de transformation et de commercialisation	- Au moins 25 000 emplois durables et décents créés par les jeunes femmes - Accroissement d'au moins 30% des revenus des jeunes femmes individuelle bénéficiaires - Accroissement d'au moins 50% des revenus des jeunes femmes membres des coopératives - Accroissement d'au moins 50% des revenus des jeunes femmes membres des plateformes multifonctionnelles
07	AFAO-WAWA	Employabilité des jeunes filles de l'espace CEDEAO à travers la transformation des produits agro-sylvo-	Améliorer l'employabilité des jeunes filles et des femmes de l'espace CEDEAO à travers la transformation des produits agro-sylvo-pastoraux	- Les capacités institutionnelles, organisationnelles et techniques de 16 bureau (régional et nationaux) de l'AFAO-WAWA sont renforcées

N°	OPR	Titre du projet	Objectif spécifique du programme mobilisateur	Résultats attendus de la mise en œuvre du programme
		pastoral : Modèle du centre de formation et d'incubation de l'AFAO-GOROM		- Les compétences de 4500 jeunes filles de l'espace CEDEAO sur les techniques de transformation des produits agricoles et laitiers sont renforcées chaque année
08	NANTS	Initiative pour l'emploi des jeunes et les moyens de subsistance durables axés sur le marché	Le projet vise spécifiquement à: • Établir ou investir dans des activités de productivité et de chaîne de valeur qui fournissent des emplois directs et indirects aux jeunes pour réduire le chômage et le sous-emploi chez les jeunes • Réduire la pauvreté des jeunes et de leurs ménages en créant 25 000 emplois indirects supplémentaires par an (125 000 emplois indirects à la fin du projet). • Freiner les migrations rurales-urbaines et en particulier les émigrations offshore des jeu	- Entreprise rentable dans la chaîne de valeur de la viande - Processus efficace pour fournir des produits de viande de haute qualité sur le marché à faible coût. - Amélioration de l'hygiène de transformation de la viande, des processus de sécurité - - Amélioration de la réglementation de l'environnement et des pratiques de transformation de la viande
09	ROAC	Programme Employabilité des Jeunes dans les chaînes de valeur céréalières en Afrique de l'Ouest	Promouvoir la création des emplois décents pour les jeunes dans des chaînes de valeur céréalières spécialement dans les segments de la commercialisation, la transformation et le stockage des grains.	**Renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles :** - Les 9 CIC-pays restructurés, acquisition d'un logiciel comptable, formation sur le logiciel comptable, Réalisation de trois études spécifiques sur l'information de marché accessible **Création des emplois décents par les jeunes et pour les jeunes** - 250 spécialistes de SRE ou tierces détentions formées et installés - 550 contrats agricoles conclus et rendus fonctionnels, - 1500 pisteurs collecteurs primaires des produits agricoles, formés connectés formellement avec des négociants de céréales et des industries agroalimentaire

N°	OPR	Titre du projet	Objectif spécifique du programme mobilisateur	Résultats attendus de la mise en œuvre du programme
10	FEWACCI	Programme catalyseur développement des pme/pmi pour soutenir l'employabilite des jeunes dans le secteur agro sylvo-pastoral et halieutique	• renforcer les capacités technique, institutionnelle, administrative et organisationnelle de la FEWACCI • Soutenir les jeunes hommes et femmes dans leur projet de création d'entreprises innovantes • créer une synergie dans l'espace ouest-africain des différentes initiatives des jeunes (femmes et hommes) dans le secteur ASPH.	- Les capacités technique, institutionnelle, administrative et organisationnelle de la FEWACCI ainsi que celles des Chambres Consulaires de l'espace CEDEAO sont renforcées. - Les modèles économiques promus génèrent 15.000.000 d'emplois durables soit, 3.000.000 de promoteurs de PME/PMI du secteur ASPH par an dont au moins 50% sont de jeunes femmes ayant chacun en moyenne cinq (05) employés - Le pilotage et la coordination des différentes initiatives dans le secteur ASPH est assuré
11	CORET	Projet à soutien à l'intensification des modèles de développement de l'élevage pour l'emploi des jeunes en Afrique de l'ouest	• Promouvoir la mise à l'échelle de trois (3) modèles réussis pour retenir et insérer les jeunes (hommes et femmes) dans la chaîne de valeur de l'élevage dans 30 régions de dix (10) pays du Nigéria, Niger, Bénin, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Ghana, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry et Togo. • Soutenir le développement des capacités du CORET, des États, des organisations pastorales régionales, des éleveurs, des facilitateurs, du personnel du service technique des États et des autorités locales dans la mise à l'échelle des modèles d'élevage • Renforcer les mécanismes de coordination pour faciliter le pilotage, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation ainsi que le compte rendu des initiatives évolutives sur l'emploi des jeunes dans la chaîne de valeur de l'élevage dans la région	- Trois (3) modèles d'élevage mis à l'échelle dans dix (10) pays de la région: - les taux de chômage et de sous-emploi des jeunes ont diminué dans la région: - Exode rural et migration incontrôlée des jeunes pasteurs minimisés dans la région - Soutien des capacités du CORET et des autres parties prenantes clés - Mécanisme de coordination, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation ainsi que d'établissement de rapports assuré et assuré

N°	OPR	Titre du projet	Objectif spécifique du programme mobilisateur	Résultats attendus de la mise en œuvre du programme
12	PANEPAO	Programme « Appui au maintien et à la promotion d'emplois des jeunes dans les sous-secteurs de la pêche artisanale et de l'aquaculture en Afrique de l'Ouest »	• Développer les initiatives à fort potentiel d'emplois pour les jeunes dans les différentes chaînes de valeur des sous-secteurs de la pêche artisanale et de l'aquaculture • Renforcer les capacités institutionnelles et d'intervention de la PANEPAO, • Développer les initiatives à fort potentiel d'emplois pour les jeunes dans les différentes chaînes de valeur des sous-secteurs de la pêche artisanale et de l'aquaculture Renforcer les capacités institutionnelles et d'intervention de la PANEPAO	- Les bonnes pratiques en matière d'employabilité des jeunes dans les sous-secteurs de la pêche artisanale et de l'aquaculture sont largement mises à échelle - Les jeunes (hommes et femmes) sont maintenus dans leurs activités professionnelles et/ou insérés dans des segments porteurs des chaînes de valeur des sous-secteurs de la pêche artisanale et de l'aquaculture - L'environnement institutionnel et politique est favorable à l'employabilité des jeunes dans le sous-secteur halieutique - La PANEPAO dispose des capacités nécessaires pour assumer ses fonctions - Les jeunes sont mieux préparés par la PANEPAO à participer à la mise en œuvre du Programme.

C2.6. Elaboration d'un programme régional sur l'employabilité des jeunes dans le domaine agrosylvo pastoral

Dans le but d'assurer l'opérationnalisation de la stratégie régionale sur l'employabilité des jeunes, en plus des programmes spécifiques mobilisateurs des 12 OPR, un processus d'élaboration d'un Programme Prioritaire d'Investissements pour la création massive d'emplois de jeunes a été enclenché avec la prise en compte des actions communes et transversales.

Un contrat de prestation de service a été signé avec le Hub Rural. Au démarrage de la formulation, le Hub Rural a produit conformément aux clauses du contrat une note de cadrage pour l'élaboration de ce programme (annexe 4).

L'objectif général du programme est de contribuer à l'augmentation substantielle des investissements dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique, pour accroître les opportunités de création d'emplois au profit des jeunes en chômage ou en sous-emploi, dans une perspective de décélération de l'exode rural et de l'émigration non contrôlée en Afrique de l'Ouest. Cet objectif s'est fixé comme cible, la création de 1 200 000 emplois directs de jeunes dans le secteur ASPH et les chaines de valeur agroalimentaires et 3 600 000 emplois indirects de jeunes dans ce secteur.

Ce programme d'investissement prioritaire retient trois objectifs spécifiques qui sont :

- Promouvoir et mettre à l'échelle des modèles technicoéconomiques à forte potentialité de création d'emplois pour les jeunes (hommes et femmes),
- Faciliter la mise en place au niveau régional, national et local d'un environnement attractif pour l'insertion des jeunes dans le secteur ASPH, et
- Assurer la coordination et le pilotage efficaces des initiatives d'employabilité des jeunes portées par les acteurs.

C.2.5. Composante 2 : Actions de formulation de la phase 3 du PRAOP

Conformément au PTBA 2019 et aux recommandations du comité de pilotage de mars 2019, la CEDEAO a sollicité les appuis d'un consultant pour formuler le document provisoire de la phase 3 du PRAOP. Ce document provisoire sera validé au cours d'un atelier prévu en mars 2020. Il porte sur « Programme régional d'appui aux organisations professionnelles et paysannes agricoles dans le cadre de la mise en œuvre de la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (PRAOP-2020-2025) ». Le PRAOP dans sa troisième phase ne s'adressera plus exclusivement aux trois OPR qui étaient les acteurs principaux pendant la phase 1 & 2 du PRAOP (APESS, RBM et ROPPA), mais s'ouvre à toute organisation faîtière qui s'engage au niveau régional dans les domaines de la modernisation des exploitations familiales, d'employabilité des jeunes, du développement des filières du secteur agro sylvo pastoral, halieutique et alimentaire (ASPH) et du renforcement des capacités de ce secteur. Il s'agira entre autres des 12 organisations suivantes qui bénéficient déjà des appuis sur la formulation des projets mobilisateurs : AFAO/WAWA, APESS, COFENABVI, CORET, FEWACCI, NANTS, PANEPAO, RBM, ROAC, ROPPA, UOFA, et WILDAF-AO.
Le PRAOP 3 pourrait avoir comme axes prioritaires :

- Le renforcement des capacités des 12 OPR (gouvernance, gestion, concertation, communication, respect du principe de subsidiarité) ;
- Le renforcement des capacités opérationnelles de la Commission de la CEDEAO et plus spécifiquement la Direction Agriculture & Développement Rural (DADR) et l'ARAA (gestion et déversement des fonds, appel à projets adapté aux OPR, analyse et approbation des demandes de financements de projets, etc.) ;
- La structuration des filières prioritaires du secteur ASPH et la valorisation de leur potentiel incluant le renforcement de capacités des acteurs des chaines de valeur ;
- L'exploitation familiale (EF) ;
- Les programmes prioritaires de la CEDEAO et des OPR : employabilité des jeunes et lait local ;
- La promotion de la concertation et la coordination entre les OPR.

C.3. : Structuration des filières agro-sylvo-pastorales et renforcement des capacités des OPR dans la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025

Initialement il a été prévu pour cette composante (i) d'accompagner le processus de formulation d'un cadre règlementaire communautaire des plateformes et (ii) l'appui à la participation des OPF aux réunions régionales de l'ECOWAP 2025 et à des activités du PRIASAN ou des PNIASAN.

C.3.1. Processus du cadre réglementaire et développement des filières agricoles

Dans le cadre d'opérationnalisation de la stratégie régionale sur l'offensive lait, il a été engagé en lieu et place du cadre réglementaire, l'élaboration d'un programme régional de promotion des chaines de valeur sur le lait local.

- **Développement d'un programme régional d'investissement sur l'offensive lait en Afrique de l'Ouest pour la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025**

Le Hub Rural qui a appuyé l'élaboration de la stratégie sur l'offensive lait local a été mobilisé pour apporter l'assistance technique à la formulation du programme prioritaire d'investissement sur le lait local. Ainsi une note conceptuelle et le document provisoire ont été élaborés. Le programme porte sur la vision d'une « Afrique de l'Ouest qui émerge parmi les bassins laitiers du continent africain et accroît progressivement sa contribution aux échanges régionaux de produits laitiers d'origine communautaire ». Il permettra de, (i) promouvoir et de mettre à l'échelle des modèles d'entités technico-économiques d'amélioration de la productivité des systèmes d'élevage, (ii) promouvoir et mettre à l'échelle des modèles d'entités technico-économiques pour la collecte, la

transformation et la commercialisation de lait local, (iii) promouvoir un environnement favorable au développement des filières lait local et (iv) d'assurer le pilotage, la coordination et la facilitation des actions sur la thématique dans l'espace CEDEAO.

Le programme sera validé courant le premier trimestre 2020 au cours d'un atelier régional.

C.3.2 Appui à la participation des OPR aux réunions régionales de l'ECOWAP 2025 et à des activités du PRIASAN ou des PNIASAN

La mise en œuvre de cette action a permis aux OPR (RBM, APESS, ROPPA, CORET, COFENABEVI et AFO) de participer à la 6ème édition de la concertation de haut niveau pour une transhumance apaisée dans le couloir Central (Nigéria, Benin, Togo, Ghana, Côte d'Ivoire et Burkina Faso, Mali et Niger) organisée à Accra du 8 au 9 octobre 2019. L'objectif de cette concertation était de contribuer à l'amélioration de la gestion des flux de transhumance transfrontalière et infra nationale, en fournissant aux décideurs politiques des informations leur permettant de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles relatives aux déplacements des animaux en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Cette rencontre a permis également aux OPR de participer activement au :

(i) bilan de la mise en œuvre des recommandations formulées lors de la cinquième édition de la rencontre de haut niveau tenue à Accra en Novembre 2018 ;
(ii) l'évaluation de l'état mise en œuvre des recommandations de la section Ministérielle de la cinquième édition et perspectives à court et moyen termes Etat de mise en œuvre des recommandations de la section Ministérielle de la cinquième édition et perspectives à court et moyen termes ;
(iii) bilan de la campagne de transhumances 2018 et perspectives pour la campagne 2019-2020 et
(iv) la restitution des conclusions des concertations sous régionales des couloirs Ouest et de la zone du bassin du lac Tchad

La rencontre a par ailleurs permis aux OPR de contribuer aux échanges portant sur :

- L'analyse régionale des principaux enjeux et défis de la campagne agropastorale et pastorale 2018-2019 ;
- La perception du déroulement de la campagne de transhumance par les Acteurs Non Étatiques (ANE) ;
- Les résultats de la rencontre portant sur l'état des lieux et redynamisation des comités nationaux de transhumance dans les pays sahéliens (Mali, Niger, Burkina Faso).

C4. Coordination et pilotage du programme

C. 4.1. Réunion du comité de pilotage et mise en œuvre des recommandations

La quatrième réunion du comité de pilotage du Programme s'est tenue le 26 mars 2019 à Lomé (annexe 3.). Elle a permis de valider le rapport d'activités 2018 notamment les résultats des activités menées par les trois OPR (RBM, APESS et ROPPA) et celles menées par l'ARAA, d'analyser le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2019 et de faire des recommandations pour la mise en œuvre des activités du programme.

Les trois recommandations suivantes avaient été formulées au cours de la réunion du comité de pilotage :

- Inscrire une activité de préparation de la deuxième phase du PRAOP ;
- Appuyer chaque OPR pour l'élaboration de son propre projet en insérant l'employabilité des jeunes ;
- Revoir le PTBA pour prendre en compte l'élaboration des projets spécifiques des OPR.

Tableau 2 : Etat de mise en œuvre des recommandations

N°	**Recommandations**	**Etat de mise en œuvre**
1	Inscrire une activité de préparation de la deuxième phase du PRAOP	La préparation de la deuxième phase a été inscrite au PTBA 2019, le document préliminaire du programme a été élaboré
2	Appuyer chaque OPR pour l'élaboration de son propre projet en insérant l'employabilité des jeunes	Un contrat a été signé avec le Hub Rural qui a assuré la coordination du processus d'élaboration des projets spécifiques mobilisateurs des OPR. Au total 12 projets ont été élaborés pour les OPR et 2 programmes régionaux dont l'un sur le lait local et l'autre sur l'employabilité des jeunes
	Revoir le PTBA pour prendre en compte l'élaboration des projets spécifiques des OPR	Le PTBA a été revu avec la prise en compte de l'élaboration des projets spécifiques mobilisateurs

III : Etat d'exécution budgétaire du programme

En termes d'exécution budgétaire du PTBA 2019, il a été enregistré un taux de 72, 06 % et un taux de 80,68% au titre de l'exécution global du programme.

Le niveau d'exécution du PTBA s'explique par le fait que certaines activités ont été moyennement exécutées, il s'agit plus précisément la coordination et pilotage du projet (composante 4) et l'appui à la participation aux OPF aux réunions régionales de l'ECOWAP 2025

La composante Elaboration d'une élaboration d'un Programme régional d'employabilité des jeunes dans l'Agriculture a connu un fort taux d'exécution soit 92 %. Ce taux se justifie par l'appui aux 12 OPR pour l'élaboration de 12 programmes spécifiques et l'élaboration de deux programmes régionaux d'investissement prioritaire

Le solde budgétaire de 183 398 940 sera consacré pour la validation des programmes au en 2020 et l'impression des documents

Tableau d'exécution budgétaire : **2016-2019**

Lignes / Rubriques	*Budget Global initial*	*Budget Global revu suivant avenant*	*Depenses au 31.12.2018*	*Budget 2019*	*Etat des dépenses de 2019*	*Taux d'exécution du budget 2019*	*Cumul total des dépenses*	*Solde budgétaire global*	*Taux d'exécution globale du budget*
C1- Ressources humaines		0	0		0		0	0	
C1.1 : Ressources humaines		0			0		0	0	
C1.2 : Equipements		0						0	
C2. Elaboration d'un programme régional d'employabililté des jeunes dans l'Agriculture	**325 343 177**	**445 705 262**	**97 513 579**	**348 191 683**	**321 899 084**	**92,45%**	**419 412 663**	**26 292 599**	**94,10%**
C2.1. Capitalisation des bonnes pratiques en cours dans la région et ailleurs-contrat consultant-facilitateur	30 386 251	28 384 808	15 193 125	13 191 683	13 191 683	100,00%	28 384 808	0	100,00%
C2.2. Processus d'élaboration de la stratégie et du programme d'employabilité des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques	294 956 926	**417 320 454**	82 320 454	335 000 000	308 707 401	92,15%	391 027 855	26 292 599	93,70%
Structuration des filières Agro-Sylvo-pastorales et renforcement des capacités des OPR dans la mise en œuvre de l'ECOWAP 2025	**523 579 555**	**356 217 367**	**176 982 601**	**179 234 766**	**110 208 460**	**61,49%**	**287 191 061**	**69 026 306**	**80,62%**
C3.1.Processus du cadre réglementaire de structuration des filières Agricoles	321 613 553	**292 216 912**	146 982 146	145 234 766	90 242 891	62,14%	237 225 037	54 991 875	81,18%
C3.2 Mise en place d'un tast force régional sur la structuration des filières et le renforcement des OPR	80 000 000	0			0		0	0	
C3.1.3 Appui à la participation des OPF aux réunions régionales de l'ECOWAP 2025 et à des activités du PRIASAN ou des PNIASAN	121 966 002	**64 000 455**	30 000 455	34 000 000	19 965 569	58,72%	49 966 024	14 034 431	78,07%
C4. Coordination et pilotage du programme	**102 777 268**	**149 777 371**	**18 902 171**	**130 875 200**	**42 295 165**	**32,32%**	**61 197 336**	**88 580 035**	**40,86%**
C4.1: Réunion du comité de pilotages	16 162 680	10 396 516	5 896 516	4 500 000	2 563 888	56,98%	8 460 404	1 936 112	81,38%
C4.1: Coordination et suivi du projet	86 614 588	**139 380 855**	13 005 655	126 375 200	39 731 277	31,44%	52 736 932	86 643 923	37,84%
TOTAL	**951 700 000**	**951 700 000**	**293 398 351**	**658 301 649**	**474 402 709**	**72,06%**	**767 801 060**	**183 898 940**	**80,68%**

IV- Planification pour l'année 2020

- Validation des deux programmes d'investissements prioritaires
- Validation du document de la phase 3 du PRAOP et présentation à la DDC
- Validation des programmes mobilisateurs des OPR
- Edition et impression des programmes

Conclusion

L'état de mise en œuvre des activités en 2019 est très satisfaisant. La validation de la stratégie régionale sur l'emploi des jeunes a été l'action déclencheur pour l'élaboration des programmes spécifiques mobilisateurs des OPR, des programmes régionaux sur l'emploi des jeunes et sur l'offensive lait. Cette action a permis aux OPR de disposer d'outils de mobilisation de ressources auprès des partenaires techniques et financiers et à la région de disposer de deux programmes régionaux sur l'emploi des jeunes et le lait local. La mise en œuvre du PTBA de l'année 2019 a également permis d'élaborer le document de la phase 3 du PRAOP.

Annexes (voir fichiers joints)

Annexe1 : Document de la stratégie régionale sur l'employabilité des jeunes dans le domaine ASPH
Annexe2 : Rapport de la réunion de concertation entre les organisations régionales des producteurs pour la formulation de projets mobilisateurs
Annexe3 : Note de cadrage pour l'élaboration du programme régional sur l'employabilité des jeunes en Afrique de l'Ouest
Annexe4 : 12 programmes mobilisateurs des OPR
Annexe5 : Programme régional d'investissement prioritaire sur l'employabilité des jeunes
Annexe6 : Programme régional d'investissement prioritaire sur l'offensive lait
Annexe7 : Draft phase3 du PRAOP